

Introduction à la Veillée pour la vie du 2 décembre 2019 en la Chapelle du Glacis à Luxembourg

Monseigneur,

Monsieur le Vicaire général,

Chers membres, amis et sympathisants de l'Oeuvre pour la protection de la vie naissante,

En ce début de l'Avent, nous voilà réunis dans cette belle chapelle, haut-lieu de notre patrimoine religieux, étroitement lié à la vénération de la Consolatrice des Affligés. Nous nous adressons à Elle pour qu'elle accompagne notre effort qui tend tout simplement à permettre à chaque être humain non encore né de continuer à vivre et à s'épanouir. Nous avons une alliée de taille : ... la science. Aujourd'hui nous savons plus précisément que jamais auparavant que l'homme n'a qu'un commencement, à savoir la conception. L'embryon n'est pas un être potentiel, ni un tissu ou un amas de cellules désordonné, mais il est bel et bien déjà « un de nous » ; chacun de nous est passé par le stade de la gestation avant la naissance. Et nous savons que chaque personne est unique, donc irremplaçable.

Comme croyants, nous sommes persuadés que toute vie vient de Dieu, de l'Eternel, Créateur de toutes choses, et que l'homme, créé à son image, dispose d'une dignité fondamentale qui lui confère des droits inaliénables. Or le premier de ces droits, c'est bien le droit de naître, le droit à la vie, tel que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme le retient dans son article 3.

Les autres droits en découlent et en dépendent.

Hélas, pour des raisons qu'il ne nous appartient pas à juger individuellement, il arrive beaucoup trop souvent qu'une femme ne se voit pas en mesure de mener à terme sa grossesse et de donner vie à celui ou à celle qui pourtant aspire à vivre, qui n'est pas responsable des problèmes qui mettent sa vie en danger, qui ne peut ni s'exprimer ni se défendre.

Voilà pourquoi il y a et il y aura toujours des femmes et des hommes qui, en toute liberté de conscience, prennent la défense non seulement des enfants non nés, mais aussi des femmes vivant une détresse qui les plonge dans le doute, voire le dilemme. « To be or not to be », pourrait-on dire également dans ce contexte.

Pour des raisons idéologiques, l'avortement est minimisé, banalisé, présenté comme une avancée sociale, ou un instrument de libération ou de régulation démographique, voire un « droit universel ». Le bilan est dramatique : environ 2000 avortements par an au Luxembourg.

Ainsi donc, notre engagement pour aider les femmes et les familles à se décider pour la vie est rendu difficile et ingrat. On a tendance soit à nous ignorer, soit à nous attaquer.

Ce soir nous nous rassemblons devant le Saint-Sacrement pour demander au Seigneur de guider nos pas dans notre engagement d'écoute, d'aide et de sensibilisation.

C'est la première fois que nous participons officiellement au réseau des prières pour la vie, présent dans des centaines de villes en Europe et dans le monde. Puissent ces veillées contribuer à redresser la barre pour faire cap sur une véritable culture de la vie.

André Grosbusch
Président de Vie Naissante